



VILLE D'IGNY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Publication le : 18/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**, le 14 septembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 septembre 2023, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de *Monsieur Francisque VIGOUROUX, Maire*.

Présents : M. VIGOUROUX, M. MOISON, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, Mme LECLERCQ, M. SEMELET, M. WOSZENSKI, Mme FRANCESETTI, M. DELAPLACE, Mme GREGOIRE, M. DUTHOIT, Mme LEPAGE, Mme FRASCARIA, M. MEZOUGHİ, Mme METTIER, Mme PELLICER-GARCIA, M. KORCHIA, Mme LAUNAY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales

Absents excusés : Mme HAMON (pouvoir à M. DELAPLACE), Mme MALOIZEL (pouvoir à M. VIGOUROUX), M. DURO (pouvoir à M. MOISON), Mme GORSY (pouvoir à M. JOUENNE), M. DAULHAC (pouvoir à Mme CHARPENTIER), M. BRISSEAU (pouvoir à Mme METTIER), M. PRIVE (pouvoir à M. TURPIN), M. JOUHANNET (Mme FRANCESETTI), Mme TODESCHINI (pouvoir à Mme HORTAUT), Mme BRETTE (pouvoir à Mme LECLERCQ), M. MARILLEAU (pouvoir à Mme GREGOIRE), M. BOUIN (pouvoir à M. SEMELET), M. HEURGUIER (pouvoir à M. DUTHOIT).

Mme FRANCESETTI est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT

Objet : Attribution de l'ensemble des lots du marché n°23MA03 ayant pour objet les travaux de construction de la nouvelle cantine scolaire de la Commune d'Igny

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

VU le Code de la commande publique et notamment son article L.2123-1,

VU la délibération n°2023/03/23/23 en date du 23 mars 2023 relative au lancement de la consultation des entreprises travaux pour le projet de la cantine scolaire définitive et l'attribution des marchés de travaux aux entreprises,

CONSIDERANT que, suite à l'analyse des plis :

- 8 lots (0-1-5-7-10-12-14 et 15) pourront être attribués conformément à la délibération n°2023/03/23/23 en date du 23 mars 2023, suite à négociation.
- Les 8 autres lots du marché (2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 13) ont besoin d'être soumis au vote du Conseil municipal : En effet, les offres retenues après négociation pour ces lots sont supérieures aux montants votés à la délibération n°2023/03/23/23 en date du 23 mars 2023

CONSIDERANT les montants prévisionnels estimés par lot délibérés en date du 23 mars 2023 (délibération n°2023/03/23/23), les montants des offres retenues après négociation et les écarts relevés suivants :

Nombre de
Conseillers

En exercice : **33**

Présents : 20

Votants : 33

Lots marchés de travaux	MONTANT estimé HT selon délibération selon 2023-03-23-23	Montant après selon analyse des offre € HT	Ecart
Lot 00 Travaux d'intérêt généraux / Préparation de chantier	205 000,00 €	92 256,45	-112 743,55
Lot 01 Terrassement - Fondations - Gros œuvre	1 130 000,00 €	960 299,86	-169 700,14
Lot 02 Structure bois	526 000,00 €	687 197,48	161 197,48
Lot 03 Etanchéité - Protection lourde - Végétalisation toiture	200 000,00 €	254 000,00	54 000,00
Lot 04 Revêtement de façade - Bardage	125 000,00 €	216 043,22	91 043,22
Lot 05 Menuiseries Extérieures	268 000,00 €	199 500,00	-68 500,00
Lot 06 CVC - Plomberie	410 000,00 €	499 509,40	89 509,40
Lot 07 Electricité - courant fort / courant faible	166 000,00 €	157 295,00	-8 705,00
Lot 08 Cloisons - Doublages - Faux-plafonds - Menuiseries intérieures	245 000,00 €	306 926,84	61 926,84
Lot 09 Métallerie - Serrurerie	140 000,00 €	159 000,00	19 000,00
Lot 10 Revêtements de sols et murs	155 000,00 €	141 104,19	-13 895,81
Lot 11 Peinture	10 000,00 €	11 450,72	1 450,72
Lot 12 Cuisine	310 000,00 €	256 188,24	-53 811,76
Lot 13 Espaces Verts – Revêtements de sol extérieurs	135 000,00 €	173 748,14	38 748,14
Lot 14. Démolition / Terrassements / Réseaux Extérieurs	55 000,00 €	49 966,15	-5 033,85
Lot 15 Ascenseur	34 000,00 €	25 600,00	-8 400,00
	4 114 000,00	4 190 085,69	76 085,69

Soit un montant total prévisionnel estimé à 4 114 000 € HT recalé après négociations à 4 190 085, 69 € HT

VU la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 5 septembre 2023,

VU la commission Transition écologique, urbanisme et travaux du 5 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à attribuer les lots du marché de travaux de construction de la nouvelle cantine scolaire, conformément à la décision de la CAO du 5 septembre, selon la répartition ci-dessous :

LOT	Nom du Candidat	Montant de l'offre HT	Note critère prix (/45)	Note critère technique (/55)	Note totale (/100)
LOT 1A	OFFICE DE SERVICES EN BATIMENT	92 256,45 €	45,00	52	97,00
LOT 1B	OFFICE DE SERVICES EN BATIMENT	960 299,86 €	41,07	52	93,07
LOT 2	MEHA	687 197,48 €	45,00	53	98,00
LOT 3	SMAC	254 000,00 €	45,00	44	89,00
LOT 4	MEHA	216 043,22 €	45,00	40	85,00
LOT 5	ATELIERS CHEVALIER	199 500,00 €	45,00	48	93,00
LOT 6	BETTA	499 509,40 €	45,00	43	88,00
LOT 7	SEGE	157 295,00 €	34,33	55	89,33
LOT 8	SARL SERVICE NET ET PLUS	306 926,84 €	45,00	45	90,00
LOT 9	ATELIERS CHEVALIER	159 000,00 €	45,00	48	93,00
LOT 10	AGENCEMENT DECORATION VALLEE DE L'ORGE	141 104,19 €	39,39	53	92,39
LOT 11	AGENCEMENT DECORATION VALLEE DE L'ORGE	11 450,72 €	39,30	53	92,30

LOT 12	QUI ETALIS	256 188,24 €	43,30	49	92,30
LOT 13	SFRE	173 748,14 €	45,00	53	98,00
LOT 14	SFRE	49 966,15 €	45,00	53	98,00
LOT 15	IRIS ASC	25 600,00 €	45,00	47	92,00

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés et tous les documents nécessaires à la réalisation de ces marchés, y compris leurs avenants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

Le Maire,


Francisque VIGOUROUX